Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISERE

# Compte-rendu de réunion

| OBJET DE LA RÉUNION | Étude de Zone du Sud Grenoblois<br>Comité de pilotage | DATE<br>09/11/2017 |
|---|---|---|

**SERVICE / UNITÉ :** DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Unité Départementale de l'Isère

**Date du compte rendu :** 09/02/2018

| NOM, Prénom | Service |
|---|---|
| **PARTICIPANTS :** | |
| | |
| CHARPIN Isabelle | APORA |
| CORREIA Olivier | APORA |
| JOUVE Bernard | ATMO Auvergne-Rhône-Alpes |
| FORAY Jean Pierre | DREAL |
| GEHIN Chantal | FRAPNA |
| POURCHET Michel | FRAPNA |
| THOMASSON Alexandre | ATMO Auvergne-Rhône-Alpes |
| TARCHASKI Christelle | **ARTELIA** |
| THIEVENT Corinne | SPPPY DREAL |
| **EXCUSES :** | |
| CASTEL Corinne | ARS 38 |
| CLOTEAU Françoise | La Métro |
| BROQUAIRE Mathias | UIC RA |

| Sujets abordés | Commentaires | Qui / suite |
|---|---|---|
| **1. Validation du compte rendu du COPIL 4 juillet 2017** | Pas de remarque particulière sur le compte rendu, il est approuvé en l'état. | RAS |
| **2. Point d'étape sur la démarche par APORA** | Voir diaporama ci-joint APORA.<br>I. CHARPIN fait un point sur l'avancement des travaux de l'étude de zone du sud grenoblois, notamment en ce qui concerne la phase 2.<br>Des investigations complémentaires avaient été jugées nécessaires, notamment :<br>- sur les mesures dans l'air ambiant : elles ont été réalisées par ATMO Aura en 2015 et 2016. **Une présentation des résultats sera faite en séance (voir point 3).**<br>- sur l'air sous dalle (priorité 1.I), les sols et végétaux impactés par les retombées atmosphériques (priorités 1.I et 1.II), les végétaux arrosés par de l'eau de nappe ou superficielle (priorités 2.II et 2.III).<br><br>Lors du COPIL du 4 juillet 2017, Sophie GARNIER de BG a présenté le cahier des charges technique pour la consultation des prestataires ; le COPIL a décidé de **consulter uniquement sur les investigations de priorité 1.I** soit les gaz des sols (comme préconisé dans le cahier des charges de BG en remplacement des mesures de l'air sous dalle non appropriés) et les sols et végétaux impactés par les retombées atmosphériques,<br><br>5 bureaux d'études ont été consultés (du 20 juillet au 21 août), 3 ont répondu, 2 n'ont pas répondu faute de moyens/temps vu la période de congés.<br>Suite à analyse des offres par APORA et DREAL/SPPPY, 2 bureaux d'étude ont été retenus et reçus le 8 septembre 2017. Des compléments ont été demandés aux deux, **c'est finalement ARTELIA qui a été retenu et présentera l'avancée des travaux ce jour (voir point 4).**<br>Les investigations confiées à ARTELIA ont été limitées à deux campagnes gaz du sol et une campagne sols et végétaux impactés par les retombées atmosphériques.<br>La réunion de lancement avec ARTELIA a eu lieu le 22 septembre 2017. Les premières campagnes végétaux ont commencé fin septembre, donc un peu tardivement par rapport aux récoltes dans les jardins. **Il a donc finalement été convenu de faire une campagne complémentaire au printemps 2018**, grâce à une subvention complémentaire DREAL/SPPPY.<br><br>**Les prochaines étapes** prévues pour cette étude de zone :<br>- COPIL 2ème semestre 2018<br>- Réunion publique : automne 2018<br>- Lancement de la phase 3 (Interprétation de l'Etat des Milieux IEM) fin 2018 | APORA<br>DREAL<br><br>ARTELIA |

| | | |
|---|---|---|
| | **Un point budgétaire** est également fait par Isabelle CHARPIN. | |
| **3. Présentation des résultats ATMO Auvergne Rhône Alpes** | Une réunion spécifique entre ATMO et les industriels du sud grenoblois a eu lieu à la DREAL UD Isère le 3 octobre dernier.<br><br>MM. JOUVE et THOMASSON présentent les résultats de leurs investigations : rappels des résultats de la campagne 2015, organisation des campagnes 2016, résultats des campagnes 2016, situation par rapport aux mesures antérieures, situation par rapport à d'autres mesures en Auvergne-Rhône-Al, synthèse, conclusion et perspectives. **Voir diaporama en PJ.**<br><br>**En synthèse pour les mesures 2015,** les niveaux relevés sont globalement faibles et en nette baisse par rapport aux mesures historiques, surtout pour les métaux lourds et les aldéhydes. Il subsiste sur la zone des prélèvements atypiques pour les COV notamment. Certaines teneurs en composés chlorés au sud de la zone soulèvent des interrogations. Le site de Pont de Claix Nord (EZG 2 PNT) est globalement celui qui connait le plus de prélèvements atypiques (notamment pour les dioxines).<br><br>**Les campagnes 2016** avaient pour objectif d'affiner le diagnostic pour les COV, afin d'avoir une meilleure représentativité spatiale et temporelle. A noter cependant que les méthodes de prélèvement ont changé entre 2015 (canisters) et 2016 (tubes passifs) ce qui ne rend pas toujours facile les comparaisons des valeurs. Les polluants qui sont pointés sur la zone sont le toluène (à noter cependant l'arrêt de l'amont TDI fin 2015 chez Vencorex) et le chlorobenzène, mais il faut pouvoir les comparer aux VTR, avant de pouvoir se prononcer. Des interrogations sont émises sur l'origine du 1,2,4 Triméthylbenzène .<br>Une étude Air et Santé a été réalisée en 2006/2007, des comparaisons ont donc été faites avec les résultats des campagnes ATMO mais attention : nombre et durée des campagnes différents, évolutions des techniques, sites différents. Des comparaisons ont également été faites avec d'autres zones en France (Feyzin stade, Péage de Roussillon, Lyon centre…).<br><br>**En conclusion,** les niveaux relevés sont globalement faibles en moyenne et en nette baisse par rapport à ceux de 2006/2007. Beaucoup de composés recherchés sont au dessous de la limite de quantification. Toutefois certains composés peuvent présenter des niveaux ponctuels (temporel et spatial) plus élevés :<br>- en 2015 : éthylène, 1-3 butadiène, cis-2-pentène, 1-1-2 trichloroéthane, trichloroéthylène et toluène.<br>- en 2016 : chlorobenzène, 1-2-4 triméthylbenzène et toluène.<br>Par contre, pour ces polluants, il reste à évaluer les niveaux par rapport à des valeurs règlementaires ou de référence, en lien avec l'ARS.<br>➢ une réunion de travail avec l'ARS sera organisée par la DREAL SPPPY avant la fin de l'année | DREAL décembre 2017 |

| | | |
|---|---|---|
| | Les résultats obtenus contribueront à réaliser une évaluation des risques sanitaires pour les composés les plus toxiques.<br><br>**Le rapport définitif et consolidé de cette étude ATMO est attendu au plus tard à la fin du 1er trimestre 2018.**<br>Une réunion publique est à prévoir en 2018, pour présenter l'avancée des travaux.<br>M. POURCHET de la FRAPNA attire l'attention du COPIL sur la longueur de ces études, et sur l'importance de bien communiquer sur les résultats et les travaux en cours.<br>Il recommande également d'être très vigilant sur l'origine des polluants. | Phase 3 de l'étude<br><br>ATMO |
| **4. Intervention ARTELIA** | Voir le diaporama en PJ.<br>Christelle TARCHALSKI présente le programme et l'avancée des investigations qu'ils ont prévues, avec notamment :<br>- une première campagne sur les végétaux octobre/novembre 2017. Dans certaines zones, des difficultés ont été rencontrées pour trouver des jardins potagers disponibles.<br>- une deuxième prévue en mai/juin 2018 mais préférable entre juin et septembre pour une meilleure cueillette.<br>La réunion publique de restitution ne pourra donc avoir lieu avant l'automne 2018.<br>Par contre les premiers résultats de la campagne végétaux automne 2017 et des gaz des sols pourront être présentés au prochain COPIL dès le mois d'avril 2018. | |
| **5. Autres questions** | <u>POINT FINANCIER :</u><br><br>Un tableau financier regroupant les dépenses globales par phase est joint en annexe.<br><br>Un planning prévisionnel est également joint en annexe.<br><br>Il est rappelé la nécessité d'avoir une base de données géolocalisée (les données de l'étape 1 sont à saisir car ANTEA ne l'avait pas fait). | |
| **6. Prochain COPIL**<br><br>**Prochaine réunion publique** | **Prévu le 24 avril 2018**<br><br>**Automne 2018** | DREAL<br><br>DREAL |